



Dans une interview exclusive, l'Administrateur Civil Principal Hors Échelle à la retraite, crache le venin et donne les raisons pour lesquelles il a claqué la porte de la vice-présidence nationale et du Comité de direction. Des choses et d'autres qui mettent à découvert des dossiers sombres qui accablent l'actuel management de la Croix rouge Camerounaise. L'Activateur prépare également un protocole d'interview adressé à la Présidente nationale Cécile Léonie Mendo.

Pour l'opinion publique, qui est ELHADJ ABOUBAKAR ?

Je suis ELHADJ ABOUBAKAR originaire de la région de l'Adamaoua. Je suis né à l'aube de l'indépendance de notre pays. Après des études primaires à Ngaoundéré et Banyo dans l'Adamaoua, j'ai fait mon enseignement secondaire à Nkongsamba et Ngaoundéré. De 1983 à 1985, j'ai fait le cycle B de l'ENAM, où j'en suis sorti nanti du brevet de contrôleur des régies financières. À la faveur de mon affectation comme attaché financier à l'Ambassade du Cameroun à Paris, j'ai fait la formation continue à l'Université de Paris Sorbonne et l'Université de Paris 8 Saint-Denis, où j'ai obtenu une licence en droit et un DEUG en économie. Ce qui m'a permis de rentrer à nouveau en 1994 au Cycle A de l'ENAM, pour sortir avec le grade d'Administrateur Civil.

Pour parfaire ma formation, j'ai fait le Management et la gestion des ressources humaines à L'École Nationale d'Administration (ENA) de Strasbourg en France. J'ai également été formé à l'École Nationale de l'Administration Publique (ENAP) du Canada à Montréal, au SESAG de

Dakar au Sénégal, dans la gestion axée sur les résultats (GAR) en Egypte, et nombreux autres stages et séminaires de renforcement des capacités au Cameroun et dans plusieurs pays, dans les secteurs financiers, la gestion des ressources humaines), la planification, la programmation, le montage du budget et les projets et programmes de développement, la rédaction administrative, le contrôle et le suivi évaluation, l'audit interne etc... Enfin, je parle et/ ou écrit neuf langues : Le Français, l'Anglais, l'Allemand, l'Arabe, le Pidgin, le Foulbé, le Haoussa, le Vouté et le Mboum.

Dans ma modeste carrière dans l'administration publique qui a commencé en 1985 et qui aura duré trente-deux années, j'ai eu le privilège exceptionnel, de glaner des expériences dans douze départements ministériels, notamment :

1. le MINFOPRA en qualité de Cadre ;
2. le MINAT où j'ai exercé comme Cadre,
3. le MINAGRI, en qualité de chef de service du budget ;
4. le MINFI et MINEFI comme contrôleur à la brigade de contrôle budgétaire et la Comptabilité Matières et au poste chef de service du Budget du matériel ;
5. le MINDEF contrôleur financier par intérim ;
6. le MINREX au poste d'attaché financier à AMBACAM paris ;
7. le MINEPAT et Le MINPAT comme délégué Provincial ;
8. Le MINPLAPDAT en qualité d'inspecteur des services du budget d'investissement ;
9. Le MINTOUR et le MINTOUL aux postes de D.A.G.

Ces expériences très enrichissantes et pluridisciplinaires dans les services centraux, les services déconcentrés et l'extérieur du pays, auprès de vingt-trois Ministres, deux Ambassadeurs et trois Gouverneurs m'ont permis d'écrire plusieurs livres et documents. J'ai pris ma retraite en 2016 avec le grade d'Administrateur Civil Principal Hors échelle. Depuis lors, je me suis reconverti dans la politique, l'humanitaire, la recherche, et la Consultance. Quand je suis chez moi à Ngaoundéré, je m'occupe des activités agropastorales dans le ranch et la ferme familiale.

Comment êtes-vous arrivé à la CRC et vous retrouver comme deuxième personnalité sur le plan protocolaire ?

Ma rencontre avec cette organisation humanitaire s'est faite en 1976 au lycée de Nkongsamba dans le club Scout et Croix rouge qui nous apprenaient les premiers secours, l'esprit humanitaire et le volontariat. Dans la même foulée, parlant de l'enseignement supérieur, dans les grandes écoles où j'ai été formé, et les lieux où j'ai exercé ma carrière, je me suis toujours mis à la disposition du volontariat. À l'Ambassade du Cameroun à Paris, où j'ai exercé, j'ai

été pendant Cinq ans point focal de la CRC. À Ngaoundéré, j'ai toujours été un membre actif de notre mouvement, et un proche de regretté Aliou Djika notre Président.

En ce qui concerne mes fonctions à la CRC, je suis devenu deuxième personnalité de la CRC, comme je l'ai dit dans ma note de démission, en raison de mes qualités humaines intellectuelles, mon expérience plurielle et mon implication dans l'élection de notre présidente et la liste des membres de son Comité de Direction. J'ai été élu Premier Vice-Président, comme la Présidente et le second vice-président, au scrutin uninominal (individuellement) avec bulletin, urnes et isolements secrets devant les partenaires nationaux et internationaux.

Pour le citoyen lambda, voulez-vous bien nous présenter la Croix Rouge Camerounaise ?

La CRC est une Organisation Humanitaire qui œuvre pour le bien être de l'humanité que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre. Créée au Cameroun le 30 avril 1960 et reconnue d'utilité publique par un décret Présidentiel du 09 mars 1963, cette noble organisation est une structure neutre, impartiale, et indépendante qui agit en tout temps, tout lieu, et toute situation, conformément aux principes fondamentaux du mouvement international de la CRC et du Croissant Rouge dont elle est membre depuis 1960. Elle s'inspire, dans son action, des principes du Droit International Humanitaire (DIH).

Les services essentiels que la CRC offre aux populations sont : Les premiers secours, la préparation des réponses et l'appui à la gestion des catastrophes, l'assistance humanitaire, le rétablissement des liens familiaux, la santé, l'assistance aux personnes vulnérables, la promotion des valeurs humanitaires et la lutte contre la discrimination, etc...

Quelle comparaison faites-vous entre la gestion de l'actuelle Présidente et ses Prédécesseurs ?

Etant très jeune à l'époque des deux premiers Présidents, je n'ai pas eu la chance de côtoyer les Ministres TCHOUNGUI, et ETEKI qui étaient des grands hommes d'Etats pleins d'expériences, d'initiatives et d'humanisme. Mais comparaison n'étant pas toujours raison, Madame MENDOMO, avait le devoir de capitaliser les acquis, et d'apporter à cette organisation une nouvelle vision, conformément au programme de gouvernance qui l'a porté à la tête de la CRC. Elle devait s'arrimer au modernisme et la décentralisation en libérant les énergies, les moyens financiers matériels et humains. La CRC est plus efficace quand elle délègue les pouvoirs et les moyens. Mais, force est de constater que la Présidente qui a choisi de s'enfermer sur elle-même, et de travailler entourée de ses proches, en confisquant les moyens, a fini par mettre au chômage pendant les quatre ans de son magistère, les organes déconcentrés élus (Comités Départementaux et Locaux). Le moins que je puisse dire est que ses prédécesseurs avaient bâti des liens forts et une crédibilité auprès des partenaires internationaux. Chose que madame MENDOMO n'a pas su exploiter. Au contraire, elle s'est éloignée des valeurs de transparence et humanitaires qui guident les organismes du type de la CRC. La conséquence est que certains partenaires sont partis.

Dans votre lettre de démission, vous avez mis un point d'honneur sur la notion des valeurs humanitaires de la CRC. De quoi s'agit-il ?

Je vous remercie de cette question qui permettra à la communauté nationale de comprendre la pertinence des arguments qui fondent ma démission aux fonctions de Vice-président National et de Membre du Comité de Direction de la CRC. Il ressort des textes statutaires de notre organisation, que les valeurs humanitaires se résument dans les 7 principes du mouvement international de la CRC et du Croissant Rouge que sont notamment : L'Humanité, l'Impartialité, la Neutralité, l'Indépendance, le Volontariat, l'Unité, et l'Universalité.

Le volontaire est celui qui est engagé à respecter ces principes fondamentaux du mouvement notamment que sont:

- La transparence dans ses actions vis-à-vis de nos bénéficiaires, des parties prenantes et la communauté dans les situations de conflits, des catastrophes naturelles et les migrations, l'accès à l'eau potable, la santé et les soins communautaires, l'encadrement de la jeunesse, le développement organisationnel et le renforcement des capacités des organisations endogènes la promotion et le soutien à la culture du volontariat, etc...
- Le respect de la dignité humaine, la solidarité et la lutte contre la vulnérabilité et les besoins pressants des personnes en situation de précarité.
- La recevabilité et la responsabilité, c'est-à-dire l'utilisation des ressources de l'organisation pour les besoins pour lesquels ils ont été mobilisés.
- Le respect de la diversité des individus, et celles de nos volontaires, des communautés que nous servons, de nos employés et de nos partenaires pour que le travail à la CRC soit à l'image de la diversité de nos communautés, du principe d'impartialité et d'unité.
- Le développement d'un partenariat gagnant-gagnant avec les partenaires nationaux, internationaux et les agences du système des Nations Unies.

On pourrait donc se poser la question de savoir si ces principes humanitaires, sont-ils respectés par Dame MENDOMO dans son management?

La réponse est évidemment négative car les faits parlent d'eux-mêmes puisqu'elle piétine et bafoue quotidiennement les valeurs humanitaires sur lesquelles se fondent le volontariat. Mais malheureusement, on assiste à une gestion épicière qui n'obéit pas aux valeurs prônées par la CRC.

Votre démission par une sortie explosive a été bien relayée par la presse nationale et internationale. Quelles sont les mobiles de cette option ?

Je dirais de manière très ramassée qu'après avoir soutenu sans réserve Dame MENDOMO qui a présenté l'image d'une personne ouverte, rassembleuse et capable de diriger la CRC, je suis très déçu de son leadership qui présente des insuffisances éthiques, des dérives, et une gestion catastrophique où les intérêts particuliers et l'ingratitude ont pris le pas sur l'intérêt général. De ce qui précède, vous comprenez aisément que j'ai démissionné pour me désolidariser de cette mal gouvernance et du mal être créé par la Présidente. En tant que volontaire et humanitaire, nous avons le devoir de sauver cette institution en dénonçant les

malversations, l'atteinte aux valeurs éthiques, morales et déontologiques, ainsi que les dérives et la déconstruction statutaire de la CRC. Tout ceci dans la perspective d'améliorer la qualité de vie des populations ainsi que les conditions de travail du personnel et des responsables élus de la CRC.

Que reprochez-vous concrètement à Dame MENDOMO Cécile Léonie ?

A Mon sens, cette question est le doublon de la précédente qui me permettra de rentrer dans les détails. En effet, moi comme la quasi-totalité des volontaires et responsables des structures déconcentrés de la CRC qui m'ont appelés pour me féliciter du coup de pied que j'ai donné dans la fourmière, et parce que se reconnaissant dans ma description fidèle de l'état de délabrement de cette organisation et la gestion basée sur le manque de respect et surtout la violation permanente des dispositions et des organes statutaires (Membres du Comité de Direction et Présidents des Comités Départementaux) ; les atteintes permanentes aux valeurs de cette organisation ; l'exacerbation du tribalisme, du népotisme, du clientélisme ; des dérives managériales financières et éthiques ainsi que de la déconstruction des textes fondamentaux régissant la Société Nationale. Et bien évidemment, les licenciements abusifs des personnels décisionnaires et volontaires de la Croix Rouge qui n'épargnent pas les délégués du personnel.

Cette gestion en marge des textes de l'organisation, qui infantilise les membres du Comité de Direction et les présidents des organes déconcentrés, est un véritable scandale et une situation intolérable qui impacte le moral et le rendement des hommes et des femmes de terrain dans cette organisation humanitaire. Pourtant, au regard des budgets annuels et les appuis financiers des partenaires qu'elle gère, la CRC qui n'est pas une organisation pauvre, ne devait pas imposer le paiement des factures d'eau, d'électricité et les charges de fonctionnement aux Présidents des comités à qui elle a refusé le budget.

L'introduction scandaleuse des tripatouillages et la corruption dans ce milieu qui se veut vertueux, ont fini par ôter le caractère humanitaire à cette noble institution, pour la transformer en une vulgaire organisation.

Enfin, je dirais, avec la verve du patriote, que j'ai tenu à marquer ma démission par mon refus de participer à la destruction programmée des acquis de la CRC en matière de modèle de neutralité, d'impartialité et d'intégrité morale, pour me désolidariser de cette mal gouvernance, ceci pour ne pas être complice de ces dérapages qui contribuent à éloigner cette organisation de l'image vertueuse qu'elle véhicule dans le monde.

Quelles relations entretiennent désormais les partenaires et la CRC au regard de ce bilan mitigé ?

La présidente qui n'a aucun respect pour les textes, et les organes statutaires de la Croix Rouge, et les partenaires bailleurs de fonds a reçu au cours du premier semestre de l'année 2020 au titre du financement des projets et des appuis divers qui se chiffrent à plus de 405 931 355 FCFA (Quatre Cent Cinq Millions Neuf Cent Trente Un Mille Trois Cent Cinquante Cinq Francs CFA) mobilisées auprès des partenaires et dépensées sans avis du Comité de Direction de la Croix Rouge. Ce qui constitue une faute lourde au regard de l'article 35 du règlement

intérieur qui découle de l'article 97 des statuts qui précisent que tout don ou subvention à la CRC soit préalablement soumis à l'approbation du Comité de direction qui décide de leur utilisation.

À ce jour, au regard de cette gestion chaotique de Dame MENDOMO, la plupart des partenaires humanitaires traditionnels de notre Organisation Nationale, sont en train d'abandonner ce gros navire qui prend de l'eau de toutes parts, avec une certitude de naufrage dans un proche avenir.

Quelle thérapie préconisez-vous pour arrêter l'hémorragie ?

Le Cameroun après avoir reconnu la CRC comme une organisation d'utilité publique, a ratifié des conventions avec le mouvement international de la Croix Rouge et le Croissant Rouge, la fédération internationale, et le Comité international de cette Organisation, ne peut pas s'accommoder de l'introduction scandaleuse de la corruption, le tripatouillage, le pillage qui fait d'elle aujourd'hui un espace de non droit, dans ce milieu qui se veut digne et noble dans le monde.

L'envoi, par la tutelle, d'une mission d'audit ou de contrôle approfondi dans cette organisation qui a été transformée en une vulgaire épicerie familiale non conforme aux principes fondamentaux du mouvement. Cette mesure de sauvegarde permettra non seulement de mieux évaluer la profondeur du désastre et le niveau de destruction dont souffre la Croix Rouge Camerounaise, mais aussi et surtout de mettre un terme à la spoliation de cette organisation qui se veut humanitaire et auxiliaire de l'administration Camerounaise, qui ternit l'image de marque de notre pays devant les partenaires internationaux de cette noble organisation.

Que retenir-vous de vos quatre années de service et de collaboration avec Dame MENDOMO Cécile Léonie ?

De prime à bord, je peux affirmer que les relations de travail avec Dame MENDOMO à la CRC pendant ces quatre dernières années, me permettent de confirmer cette assertion d'un philosophe grec qui disait « l'homme est ondoyant et divers ». L'expérience malheureuse de cette Dame essentiellement ingrate, méchante, égoïste et qui ne respecte ni la parole donnée, ni les textes et les hommes qui l'entourent, m'a davantage muri et m'a permis de comprendre que, quoi que nous fassions, il faut mettre l'intérêt général au cœur de la gouvernance.

À quand la prochaine échéance électorale en vue de renouveler le prochain exécutif ? Que prévoient les statuts quant au mode de dévolution du pouvoir à la CRC ? Quelles sont les conditions à remplir pour être candidat à un mandat à la CRC ?

Le mandat de l'équipe dirigeante actuelle qui est en place depuis le 21 Août 2017 est de quatre ans. Ce mandat arrive donc à échéance, conformément aux dispositions statutaires le 20 Août 2021. Mais le procès intenté par Monsieur BAYANGBÉ NAIBE BIENVENU sur le rejet de sa candidature qui a été gagné par ce dernier le 08 avril à la cour suprême précipite les choses en rendant ipso facto le mandat de l'équipe dirigeante illégal. En d'autres termes, Dame MENDOMO qui occupe, depuis le 8 février en toute illégalité, le fauteuil de Président de la

CRC, doit rendre le tablier au risque de se mettre en porte à faux au regard de l'arsenal juridique de notre pays.

Cependant, entourée de pilleurs des ressources de la CRC, la Présidente pour mieux se ridiculiser et démontrer l'analphabétisme juridique et les limites de son entourage, exhibe depuis un temps, une « résolution de prolongation du mandat » pour vouloir s'accrocher éternellement et sans scrupules au fauteuil de Président.

Cette tentative grossière de prolongation du mandat électif de la présidente pour une période de deux ans par une résolution concoctée par des opportunistes de l'entourage de la Présidente autour du controversé Secrétaire Général, qui ont l'habitude de fouler aux pieds les textes, de contourner le Comité Directeur, de dribler et infantiliser les présidents des Comités Départementaux dont certains ont été induits en erreur en signant de bonne fois ce document. Plus, ridicule encore, aura été ce document qu'elle brandit comme un radeau, qui est inconnu dans le glossaire de l'arsenal juridique de la Croix Rouge sur les cinq continents. La Présidente et son entourage pensent que tout leur est permis. Ils ne savent pas qu'ils sont allés trop loin, en violant de manière flagrante les principes élémentaires de droit, relatifs à la non rétroactivité des textes et le parallélisme des formes qui sont la base, et la nervure centrale de cette organisation légaliste, à vocation internationale.

Une autre chose aussi ridicule qui découle de ce pseudo travail, est la modification cachotière des statuts, qui rentrera certainement dans les annales de la fraude, puisque, non seulement aucun délégué (Président du Comité Départemental) n'est en possession des projets des statuts et du règlement intérieur modifiés, mais aussi, il n'y a pas eu restitution des travaux en plénière pour permettre aux participants de découvrir le contenu, et la nouvelle configuration de ces pseudos statuts modifiés dans la nuit entre 23H et 2H du matin en l'absence de la quasi-totalité des délégués de cette assemblée générale.

L'entêtement de Dame MENDOMO et son entourage qui sont immunisés de la honte à s'accrocher à tête de la CRC et prolonger illégalement son mandat de deux ans par des manœuvres de faux et usage de faux, risque d'être à l'origine de l'éclatement de cette noble institution de secours volontaire et auxiliaire de l'administration.

En outre, l'affirmation du caractère national et international de la CRC par un long processus de la part des Pères Fondateurs de ce Mouvement, fait de cette organisation membre du Comité International de la CRC (CICR) le 04 Juillet 1963 pour faire partie intégrante du Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. Elle est également Membre de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge depuis le 28 Aout 1963.

Ce mouvement qui vit dans tous les pays du monde sur la base des lignes directrices et des textes basiques communes à cette organisation qui stipulent clairement que nul ne pourrait manipuler à son propre intérêt, ou se l'approprier à sa propre cause, mais aussi et surtout grâce à ses principes fondamentaux les accords et conventions ratifiés par notre pays, qui sont inviolables et irréversibles.

Dès lors si dans sa gestion au quotidien des individus peuvent la transformer en une zone de non droit et une épicerie du quartier que des individus opportunistes peuvent manipuler au grès

de leurs intérêts égoïstes, les textes inviolables de cette organisation prévoient la tenue tous les quatre ans d'une assemblée générale électorale pour assurer la rotation de l'exécutif de cette Organisation.

Tous les légalistes et loyalistes, et même les spécialistes de la déconstruction des textes et du dérèglement dysfonctionnel de la CRC qui ont tenté une modification frauduleuse des textes de notre organisation seront obligés de s'aligner derrière cette évidence.

Seriez-vous candidat le moment venu ?

Comme le disait une illustre personnalité de notre pays, les élections sont certaines pour le mois d'Aout 2021, mais ces élections sont pour le moment lointaines. Pour l'instant, je voudrais me donner un peu de temps pour cogiter, et voir avec les camarades de cette noble organisation, le rôle et la place qui seront les nôtres.

À quoi serez-vous occupé désormais dès lors que vous avez claqué la porte ?

Après trente-deux ans de carrière dans la haute administration publique, et Avant d'arriver au poste de 1er Vice-Président national de la Croix rouge camerounaise (CRC), je suis et demeure un consultant dans la planification et le développement local, un expert en finances publiques et en montage des projets dans un cabinet à Yaoundé. Chez moi à Ngaoundéré, je suis un éleveur de père en fils. Mais ma passion et mon passe-temps favori se trouvent dans l'agriculture, la politique, l'humanitaire et le social. Par ailleurs, j'occupe mes soirées à la lecture, et l'écriture des œuvres dans le domaine économique et le développement local. Vous voyez bien que je ne m'ennuie jamais car j'ai la culture du travail. Et, comme vous le savez, tout musulman pratiquant comme moi est partagé entre ses cinq prières quotidiennes, la lecture du coran et les recherches théologiques en la matière.

Pour clôturer cet échange, un message à l'endroit de tous les secouristes et volontaires de la CRC, en particulier et aux sympathisants et l'opinion publique, en général.

Le personnel de la CRC décisionnaire et certains volontaires sont dans une situation traumatisante ; leur seul et unique péché c'est d'avoir été recrutés avant son arrivée à la tête de la CRC. Nous leur disons courage et patience, car la délivrance sera totale avec la volonté de Dieu au moment opportun.

Comme vous le savez, l'adhésion libre à la Croix Rouge Camerounaise, est le témoignage d'une noblesse d'esprit et la volonté de se mettre au service des autres. Je voudrais demander aux Présidents des comités départementaux, formateurs, volontaires secouristes et sympathisants de notre mouvement de ne pas démissionner, mais de faire preuve de patience, et surtout de détermination pour bouter hors du siège, cette poignée de pilleurs et d'opportunistes, sans foi ni loi qui ont introduit dans ce milieu vertueux le tribalisme, la corruption, le tripatouillage, le faux et la destruction de six décennies du vivre ensemble, de construction d'une organisation humanitaire nationale de secours volontaire et du respect des textes de base qui font la fierté, et la dignité de notre Organisation.

A nos chefs de terres et vaillants guerriers de la lutte contre la précarité, vous qui avez été

méprisés, infantilisés, escroqués, permettez-moi, Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités départementaux de vous dire humblement : Ne suivez pas l'exemple de ma démission qui vise à donner un coup de pied dans la fourmilière du tripatouillage, pour me désolidariser de la gestion désastreuse et du processus de la désintégration de notre illustre organisation, à savoir, Croix Rouge Camerounaise. Ne cédez pas au comportement de la bande à MENDOMO, qui sème la démotivation, le découragement, la démobilisation et le discrédit dans nos rang, ternissant ainsi l'image de marque de notre organisation voire notre pays et pousser à la démission des dignes Présidents de nos comités départementaux.

Au crépuscule du mandat de ces spoliateurs, sans code d'honneur, qui salissent l'image des respectueux membres du Comité de Direction, comprenez leur magouille, et restez en poste pour, mieux utiliser votre arme fatale, qui est le bulletin de vote, qui sera le gourdin pour mieux exprimer votre volonté lors des prochaines échéances qui boutera hors du siège de la CRC, ces aventuriers qui vont certainement rendre gorges et payer pour toutes ces familles, femmes et enfants abusés et jetés dans la précarité.

Enfin, je voudrais attirer l'attention des Présidents des comités départementaux et locaux qui ont été spoliés pendant ces trois dernières années, et qui deviendront désormais très importants aux yeux de leurs bourreaux, après que nous ayons exposés les tares de la gestion et l'égoïsme de la présidente et son entourage qui ont confisqué, pillé et siphonné les ressources de notre Organisation. Ces personnes, que je sais sans scrupules, tenteront de vous instrumentaliser, ou même de vous corrompre par l'argent sale, pour défendre leurs intérêts, oubliant tout le mal qu'ils vous ont fait, ainsi qu'aux agents et volontaires qui travaillent sans salaires, et ceux qui ont été licenciés abusivement et sans indemnités au mépris du code de travail et la morale humanitaire .

Mes chers et vaillants et dignes frères et sœurs Présidents(e), évitez d'être, complices, et d'avoir sur la conscience les familles brisées, avec des femmes des enfants et des chefs de familles jetés dans la rue, qui souffriront, à vie avec des séquelles des violences, des traumatismes moraux, et des injustices subies par la gestion catastrophique de notre institution, et dont certains ont quitté ce monde à la suite desdites sévices.